Communiquer sur ses pratiques au travers de l'Agriculture Paysanne

Public cible
Agriculteurs de l'Hérault

Objectifs
S'approprier le projet et les concepts de l'Agriculture Paysanne et être capable de communiquer sur ses pratiques.

Pré-requis
La formation sera ouverte à tout agriculteur du département de l'Hérault, et départements limitrophes, toutes productions confondues, en démarche d'agriculture paysanne ou en projet de réorientation du système dans le cadre d'une démarche agriculture paysanne.

Contenu
Séance n°1 : S'approprier le projet et les concepts de l'Agriculture Paysanne.

Contenus :
Historique et définition de l'agriculture paysanne
Les principes et thèmes qui la précisent. La charte de l'Agriculture Paysanne et l'application concrète du diagnostic sur la ferme et en termes de développement territorial.
Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Apports théoriques.Discussions, échanges, et questions-réponses entre les participants et avec l'intervenant.
Travaux individuels et collectifs, en sous-groupes et restitution en grand groupe.
Supports documentaires : charte de l'agriculture paysanne, fiches thématiques associées

Séance n°2 : A partir de l'analyse de son projet agricole au regard de l'AP, être capable de communiquer sur ses pratiques.

Contenus :
Les différents modes de communication. Les différents publics et leur spécificité.
Réflexion autour d'un plan d'action de communication.Travail sur l'aisance oral et écrite.
Méthodes pédagogiques et moyens matériels :
Apport théorique. Travaux individuels et collectifs, en sous-groupes et restitution en grand groupe. Mise en situation, Jeux de rôle.

Les capacités acquises par chacun des stagiaires, en termes de communication sur leurs pratiques, seront évaluées en continu au cours des discussions et à la fin de la journée.
A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation sera distribué pour que les participants puissent s'auto-évaluer.

Note de satisfaction sur les formations communication : 9.14/10

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 08/12/2020

Tarifs
189€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible - Autre cas : nous contacter.

Plus de renseignements
Responsable de stage Cécilia Darbouret
adearlr.formation@gmail.com
ADEAR Languedoc Roussillon
Mas de Saporta
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67
N° d'organisme de formation : 91300280330

Taux de satisfaction : %

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

15 déc 2020
09:30 - 17:30 (7hrs)

Lieu dit "Le Barre"
34520 St Maurice de Navacelle

Paul Reder, paysan dans l'Hérault (viticulteur et éleveur ovin), membre du Conseil d'Administration de la Fadear, association nationale de développement de l'Agriculture Paysanne ayant développé une expertise sur le
réseau et les outils de l'Agriculture Paysanne

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _

_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à